



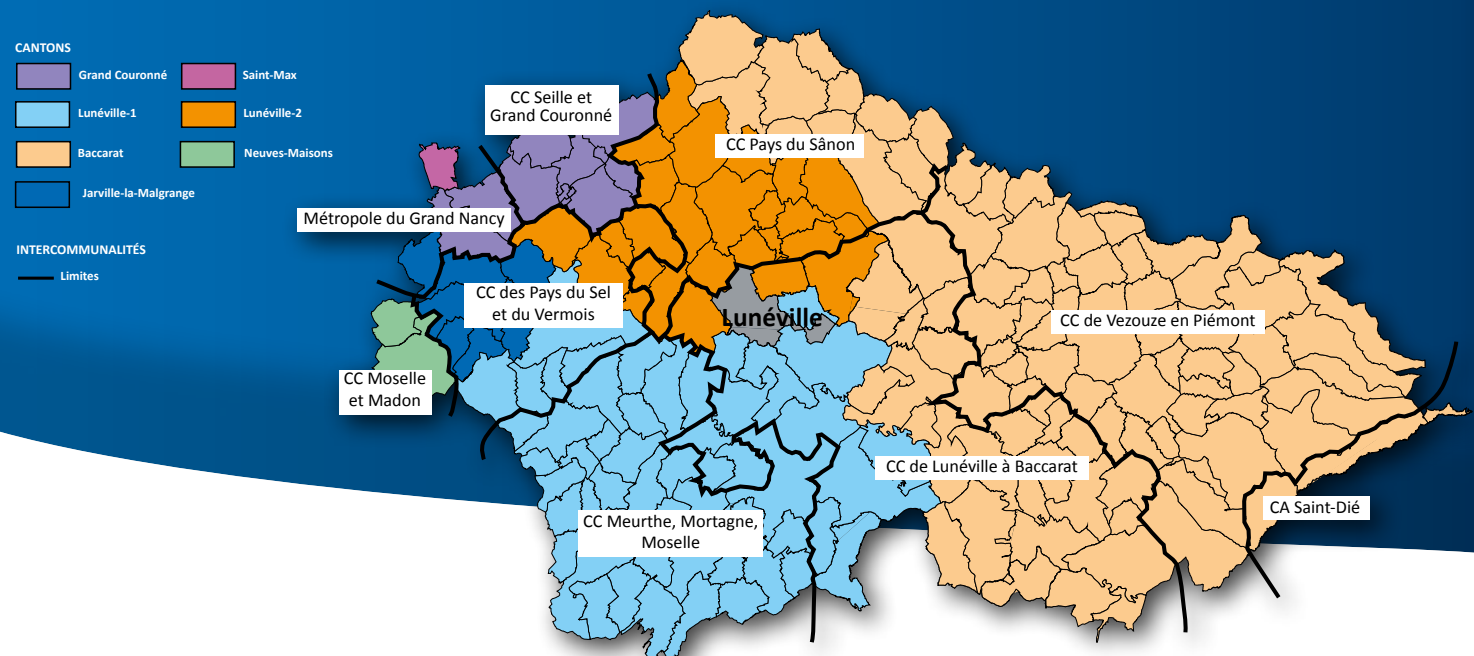
Le journal de votre **DÉPUTÉ**

Thibault
BAZIN
à vos côtés

Député de la 4^e circonscription
de Meurthe-et-Moselle



www.thibaultbazin.fr



Éditorial

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Le 18 juin 2017, vous m'avez accordé **votre confiance pour vous représenter** à l'Assemblée Nationale.

J'ai démissionné de mon entreprise, sans retour garanti à mon emploi. Je me consacre ainsi pleinement à l'action politique à vos côtés.

Ma légitimité vient de notre territoire. **C'est donc à vous que je souhaite rendre des comptes.** Je tiens à vous présenter mon équipe parlementaire. Elle est à votre service. Je veux aussi vous faire part de mon travail législatif à travers ce journal.

Conscient de la crise de confiance dans notre démocratie représentative, je souhaite revenir à l'essence même du rôle de parlementaire : voter les lois, contrôler l'action du gouvernement et évaluer les politiques publiques. Et ces missions prennent tout leur sens quand elles se traduisent par un lien **permanent avec le « terrain »**, par la concertation avec les parties prenantes locales, et par l'évaluation de l'impact des projets envisagés. Je veux être **le Député de tous** et m'intéresser à l'ensemble des thématiques qui concernent la circonscription.

Vous êtes très nombreux à demander une plus grande justice sociale, et une plus grande équité territoriale. J'y suis très sensible.

Je vous invite à continuer à me transmettre vos attentes par le moyen de votre choix : je reçois en rendez-vous à la permanence à Lunéville ou peux me rendre près de chez vous, je lis et réponds à vos courriers ou emails. C'est le sens même que je veux donner au mandat que vous m'avez confié : être un Député de terrain, bien enraciné, à votre écoute, pour **une action législative, forte** de ces échanges locaux. J'y mets toute mon énergie.

Soyez assurés de mon **engagement passionné à vos côtés** pour porter la voix de notre territoire.

J'en profite pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresser mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bonne année 2019 !



Votre Député
Thibault BAZIN

Une équipe parlementaire à votre service

Votre Député s'appuie sur une équipe de quatre collaborateurs (2,9 équivalents temps pleins). Il partage sa présence entre sa circonscription et l'Assemblée Nationale.

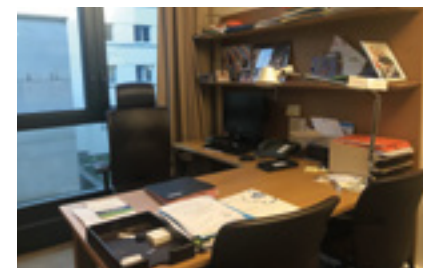
UNE CIRCONSCRIPTION TRÈS VASTE

La 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle

190 COMMUNES

c'est la circonscription qui comprend le plus de communes au sein du département avec le plus grand nombre d'électeurs (100 000) et le plus grand nombre d'habitants (130 000). Cela recouvre totalement ou pour partie 7 cantons et 9 communautés de communes.

À L'ASSEMBLEE NATIONALE



> Un bureau au 101 rue de l'Université.



> Une collaboratrice parlementaire à mi temps dédié au travail législatif, Marie-Laure DE THORÉ.

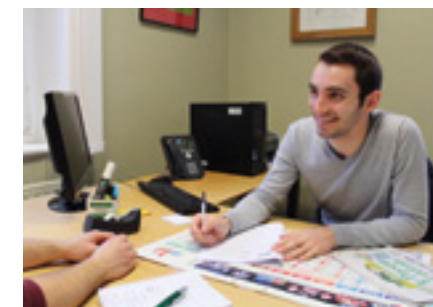
EN CIRCONSCRIPTION



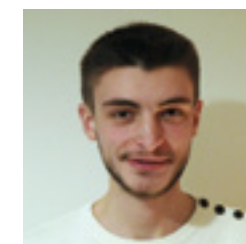
> Une permanence parlementaire rue Carnot à LUNÉVILLE accessible pour vous accueillir, avec un point d'accès internet pour ceux qui en auraient besoin pour accomplir leurs formalités administratives.



> Une collaboratrice permanente à temps plein à la permanence : Isabelle ANDRÉ, qui suit en particulier l'agenda et l'organisation administrative.



> Deux collaborateurs parlementaires « mobiles » qui peuvent assurer des permanences « décentralisées ». Geoffrey MERESSE VOLLEAUX, à temps plein, dédié aux cantons de BACCARAT, LUNÉVILLE 1 et LUNÉVILLE 2...



...et Léo BARBIER, à temps partiel, dédié aux cantons (pour partie dans la circonscription) du GRAND COURONNÉ, de JARVILLE-LA-MALGRANGE, NEUVES-MAISONS et SAINT-MAX.

Une activité législative pour porter la voix du territoire

En commission, comme en séance, par des amendements, des propositions de lois, des questions écrites ou orales, votre Député cherche à remplir la triple mission prévue par la Constitution : voter les lois, contrôler l'action du gouvernement et évaluer les politiques publiques.

Un Député appartient obligatoirement à l'une des commissions permanentes qui sont au nombre de huit. Ces commissions préparent le débat qui aura lieu en séance publique et qui aboutira au vote de la loi, des auditions peuvent avoir également lieu (ministres, généraux, directeurs généraux, ...). L'absence répétée aux réunions de la commission à laquelle il appartient est sanctionnée.

J'appartiens à la commission de la défense nationale et des forces armées, mais cela ne m'empêche pas d'intervenir dans les autres commissions permanentes.

FONCTIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- Membre de la commission de la défense et des forces armées.
- Membre du comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques.
- Membre de la délégation aux collectivités locales et à la décentralisation.

Un projet ou une proposition de loi, après son passage en commission, est mis à l'ordre du jour. Il y a trois séances par jour : le mardi, le mercredi et le jeudi, et si besoin, des séances le lundi et le vendredi, voire le week-end.

Le Député participe aux débats sur les textes mis à l'ordre du jour, tout d'abord au cours des travaux en commission, puis en séance publique.

Il peut présenter des amendements et, bien sûr, émettre un vote sur les textes.

UN DÉPUTÉ AU TRAVAIL !

- classé 1^{er} LORRAIN, dans L'Est Républicain 01/2018 et 06/2018
- classé 12^e FRANÇAIS, par le magazine CAPITAL 12/2017

18 MOIS D'ACTION EN CHIFFRES

- **651 interventions en commissions**
- **903 interventions dans l'hémicycle**
- **814 amendements déposés dont 34 adoptés**
- **6367 amendements co-signés**
- **266 propositions de loi co-signées depuis le début du mandat**

Exemples d'amendements que j'ai déposés sur le projet de loi "Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique" et qui ont été adoptés :

- Mettre fin à la clause de solidarité en cas de **violences conjugales**. Jusqu'à présent, cela reposait sur du volontariat. Ainsi les femmes battues ne seront plus contraintes par leur bailleur de s'acquitter des dettes de leur ancien conjoint, nées pourtant après leur départ.
- La dématérialisation d'une partie du dossier de location (les annexes qui représentent près de 80 pages), si les deux parties le souhaitent, afin d'assouplir les contraintes pour chaque bail. C'est une **mesure de simplification** souhaitée par tous, les locataires comme les propriétaires.

Le Député peut être l'auteur de **propositions de loi** (différent des projets de loi portés par le Gouvernement). Lorsqu'une proposition de loi est publiée, elle n'est pas automatiquement à l'ordre du jour.



MES 10 PROPOSITIONS DE LOIS VISANT À...

- 1 > Étendre les compétences de l'Agence de la biomédecine à l'intelligence artificielle
- 2 > Interdire le cumul de fonctions électives à l'étranger avec un mandat de Député
- 3 > Renforcer la moralisation de la vie syndicale
- 4 > Améliorer le dispositif permettant de contrôler l'identité des mineurs non accompagnés
- 5 > Renforcer les sanctions à l'encontre des organisations de rave-parties illégales
- 6 > Créer un certificat de capacité obligatoire pour les chauffeurs de transport public/particulier de personnes à titre onéreux assurant le transport d'enfants handicapés
- 7 > Instaurer des mesures en faveur des pupilles de la Nation de la guerre de 1939-1945
- 8 > Assujettir le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée à la prise en charge de dépenses d'investissement des communes pour les biens acquis par portage foncier
- 9 > Permettre à l'ensemble des parlementaires d'un département d'être membres de la commission de dotation d'équipement des territoires ruraux
- 10 > Réaffirmer le principe de libre accès aux lieux ouverts au public et aux transports des chiens guides accompagnant les personnes handicapées

FONCTIONS DANS LES INSTANCES INTERNATIONALES

- Membre de la section Française de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF).
- Membre suppléant de la délégation française de l'Assemblée Parlementaire de l'OTAN.

Un Député peut aussi s'il le souhaite être membre de **groupe d'études et d'amitiés**. Les groupes d'études sont des instances ouvertes à tous les Députés, constituées pour approfondir des thématiques. Leur mission est d'assurer une veille juridique et technique sur des questions très spécialisées. Ma participation aux groupes d'études a été fonction des enjeux du territoire.

Je suis membre de plusieurs groupes d'études et j'exerce pour certains des responsabilités :

- Vice-Président des groupes d'études amiante, République et religions, urbanisme, villes moyennes, voies navigables et transports multimodaux – canaux ;
- Secrétaire des groupes d'études cybersécurité et souveraineté numérique, fin de vie, éco-construction.

Les groupes d'amitiés, quant à eux, regroupent les Députés qui ont un intérêt pour un pays étranger. Le but étant de tisser un lien avec les parlementaires du pays en question. La principale activité des groupes d'amitiés est l'organisation de missions, d'auditions, de réceptions de délégations parlementaires étrangères.

Je suis membre de plusieurs groupes d'amitiés et j'exerce pour certains des responsabilités :

- Président du groupe d'amitié France-Tchad
- Vice-Président du groupe d'amitié France-Côte d'Ivoire
- Secrétaire des groupes d'amitié France-Belgique et France-Vietnam

INTERVIEW DE JACQUES LAMBLIN

Suppléant et Maire de LUNÉVILLE



> Vous avez été Député dix années, quel regard portez-vous sur les débuts de votre successeur ?

Le travail de Député ne s'improvise pas. Les Députés sont nombreux (577 !), mais ils sont seuls face à leurs responsabilités.

Certes, ils disposent des moyens d'expertise de leur groupe, mais leurs prises de position sont individuelles et doivent le rester.

Thibault Bazin a très rapidement su s'adapter à cette réalité, par son travail, ses facultés d'adaptation et surtout l'expérience qu'il a déjà accumulée malgré son jeune âge.

En quelques mois, sa compétence s'est affirmée, il s'est attiré la confiance de ses pairs et aujourd'hui, il est reconnu comme expert dans certains domaines, tels que le Logement, l'Agriculture, les Collectivités locales ou la Défense nationale.

Cette compétence incontestable lui a d'ailleurs valu d'être chargé du dossier Logement dans la préparation du futur programme de notre mouvement pour les élections présidentielles de 2022.

> Comment concevez-vous votre rôle de suppléant ?

«Primum non nocere» disaient les médecins de l'Antiquité : « d'abord ne pas nuire » !

D'abord, il faut donc être discrètement au côté du Député, en oubliant qu'on l'a été soi-même. Cela ne me pose aucun problème.

Ensuite, Thibault est très présent, très travailleur, mais il ne peut être partout.

Notre circonscription est celle qui compte le plus d'électeurs de Meurthe-et-Moselle. Elle est faite de 190 communes, on reçoit des dizaines d'invitations par semaine. Je l'aide donc autant que je le peux quand il me sollicite.

Et puis, et c'est important, Thibault me demande souvent mon avis sur des sujets d'actualité. Je le lui donne bien volontiers, charge à lui d'en tirer parti ou pas.

Enfin, en cas de débat en son absence, je promeus ses qualités et son énergie.

Le Député a les moyens d'interpeller le Gouvernement sur tel ou tel aspect des politiques publiques, il peut poser des questions écrites ou orales.

Les **questions écrites** permettent d'interpeller le Gouvernement sur une question d'actualité ou sur un problème juridique. Elles sont limitées à une par semaine et sont publiées au Journal Officiel (JO). Elles doivent en principe recevoir une réponse dans les deux mois.

Les **questions orales** ont lieu à 15h le mardi et le mercredi, ce sont les plus médiatisées.

5 QUESTIONS ORALES AU GOUVERNEMENT



21/11/2018 > Pouvoir d'achat des familles

06/06/2018 > Politique du logement

04/04/2018 > Programme de privatisations
du Gouvernement

23/01/2018 > Travaux sur la RN4 Nancy-Strasbourg

21/11/2018 > Difficultés des collectivités territoriales

72 QUESTIONS ÉCRITES

PLUS DE 750 COURRIERS
ENVOYÉS AUX MINISTRES
ET AUX ADMINISTRATIONS

UN DÉPUTÉ SUR LE TERRAIN !

Une présence active sur les 7 cantons

+ de 650 déplacements en circonscription depuis 18 mois

EXEMPLES DE DÉMARCHES QUI ONT ABOUTI

Le Député, avec son équipe parlementaire, aide :

- les particuliers dans leurs démarches administratives (mutuelle, exonération d'impôt, obtention minimum vieillesse). Des dossiers, oubliés par l'administration, ont pu être clôturés.

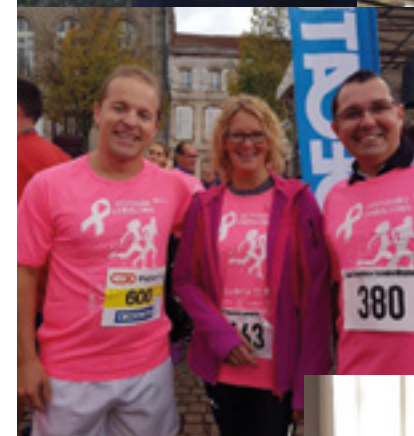
Ainsi, une veuve avec des enfants a pu obtenir un logement aidé ou bien encore, une personne en reconversion a pu avoir accès à une formation.

- les associations,
Nous avons dernièrement obtenu la signification d'association d'utilité publique pour une association de Baccarat qui se préoccupe des enfants vivant avec un handicap : les dons peuvent être désormais déduits des impôts.

- les collectivités territoriales,
- les entreprises.

Ma méthode ?

«Lorsqu'un projet de loi important va être mis à l'ordre du jour, je consulte en amont les parties prenantes concernées. J'ai pu par exemple consulter les acteurs du logement pour le projet de loi Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique, les militaires pour la loi de programmation, les organismes agricoles pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable.»



Participation aux réunions avec les services de l'Etat, les organismes professionnels, aux assemblées associatives et surtout avec les habitants de la circonscription.

*Se rencontrer pour
mieux se connaître,
mieux se comprendre,
mieux porter votre voix.*



Visite de l'Assemblée Nationale :
le Palais Bourbon est ouvert aux groupes
et aux particuliers invités par un parlementaire.
Vous pouvez en faire la demande
en écrivant directement à :
permanence.bazin@gmail.com

Vous pouvez également assister
à une séance dans l'hémicycle.

Connectez-vous à votre Député :

 **Thibault BAZIN** Député
de Meurthe-et-Moselle

 **@thibault_bazin**

Vous pouvez m'écrire à :

 permanence.bazin@gmail.com

 **Permanence parlementaire de Thibault BAZIN**
17, rue Sadi Carnot - 54300 LUNEVILLE

 **Thibault BAZIN** - Député de Meurthe-et-Moselle
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Pour tout renseignement ou pour solliciter
un rendez-vous, vous pouvez contacter
mon équipe par téléphone au :

 **03 83 73 79 58**

Retrouvez toute l'actualité de votre Député en un seul clic :

www.thibaultbazin.fr
à vos côtés

Soutenez mon action,
et rejoignez-moi !

ensembleavecthibaultbazin@gmail.com



Prochaines permanences

« décentralisées » :

- **Mercredi 16 janvier 2019 de 17h à 18h**
Einville-au-Jard (Salle du Jard - Mairie)
- **Jeudi 17 janvier 2019 de 11h à 12h**
Cirey-sur-Vezouze (Mairie)
- **Vendredi 18 janvier 2019 de 11h à 12h**
Baccarat (Mairie)
- **Lundi 4 février 2019 de 17h à 18h**
Arracourt (Mairie)
- **Jeudi 7 février 2019 de 11h à 12h**
Blâmont (Mairie)
- **Mercredi 13 mars 2019 de 15h à 16h**
Badonviller (Mairie)
- **Jeudi 14 mars 2019 de 9h à 11h**
Dombasle-sur-Meurthe (Mairie)

et les prochaines seront annoncées sur le site.

